

**Objet            Rénovation de l'éclairage équipements sportifs – Demande de subvention**

-----

Certains équipements sportifs disposent actuellement d'un éclairage très énergivore pour la collectivité.

De ce fait, la ville de Saint-Junien souhaite procéder au remplacement des éclairages vétustes dans les équipements sportifs par des projecteurs LED de dernière génération.

Les équipements concernés sont les suivants :

- stade annexe
- stade honneur
- stade athlétisme
- stade synthétique
- stade stabilisé
- allée entre les stades
- tennis couvert
- piste BMX
- salle des Seilles

Ainsi, il est proposé de solliciter l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du plan de relance "rénovation énergétique et modernisation des équipements".

Le Conseil municipal, après délibération,

- SOLLICITE le concours de l'Agence Nationale du Sport
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'instruction de cette demande.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Adoptée à l'unanimité	:
Adoptée à la majorité	:
Abstention	:
Contre	:

Le Maire de Saint-Junien  
Pierre Allard